



EHPAD « L'OREE DES PINS »

Rue du Stade

41210 NEUNG SUR BEUVRON

Tél. 02.54.95.65.50

Fax. 02.54.83.73.50

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

### DU 22 OCTOBRE 2013

#### Etaient présents

- Monsieur LEGOURD, Président de la Communauté de Communes
- Monsieur CHAUVIN, Directeur
- Monsieur HAIMON, Président du Conseil de la vie sociale, Représentant des familles
- Madame BELLOIS Colette, Représentante des familles
- Madame PORNIN, Représentantes des familles
- Madame BERIAM, Animatrice
- Madame ELOY, Secrétaire
- Madame GUILLEMET, Représentante des résidents
- Madame VANNIER, Représentante des résidents

#### Etaient absents, excusés

- Madame PICY, Représentante des résidents

Monsieur HAIMON ouvre la séance à 16 h 30 en rappelant l'ordre du jour :

### **1) Le PASA**

L'ouverture officielle a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet mais la mise en place est réelle depuis début septembre.

Le financement par l'A.R.S. a permis la création de 1,5 E.T.P. en poste aide-soignant. Les agents travaillant pour ce secteur possèdent en plus le titre d'assistant de soin en gérontologie.

Un ergothérapeute a été recrutée et débute début novembre, à raison d'une journée tous les 15 jours, le vendredi.

Nous avons obtenu l'accord de l'A.R.S. pour un 1 an de fonctionnement, le renouvellement étant soumis à une nouvelle visite de l'A.R.S. en juin 2014.

### **2) Augmentation du prix de journée**

Monsieur HAIMON demande la raison d'une augmentation aussi importante pour l'année 2013 (3 euros)

Monsieur CHAUVIN précise que cela est dû aux arrêts maladie de longue durée, les salaires et complément de salaire étant pris en charge par l'assurance, les montants ont pesés sur le prix des cotisations.

### **3) Les fuites d'eau**

Il y a toujours des fuites au niveau des cuisines, de la lingerie. Des constats ont été effectués et les assurances doivent prendre en charge les litiges. L'agent d'entretien (Gilles) a effectué des réparations en avril suite à une importante fuite entre deux chambres dans le secteur des Bruyères.

### **4) Fermeture des portails**

Il est prévu l'installation des bornes magnétiques pour l'accès principal. La fermeture sera effective de 22 h 00 à 6 h 00 du matin. Pour l'entrée des piétons il y aura un digicode. Même chose pour le portail des cuisines. Monsieur CHAUVIN intervient pour préciser que cette fermeture a été mise en place pour un meilleur contrôle des sorties.

Nous avons en effet été confrontés au problème des résidents qui sortent et se perdent. Une étude est en cours afin de trouver un système pour la nuit et les week-ends car il n'y a pas d'agent à l'accueil.

Monsieur HAIMON précise qu'il existe des solutions de reports d'appels sur les portables.

### 5) Mise à disposition des chambres

Après le décès d'un résident la chambre est facturée à la famille jusqu'à ce qu'elle soit débarrassée.

Monsieur HAIMON nous indique que pour lui, l'explication qui se trouve dans le contrat de séjour, n'est pas assez précise. Nous allons revoir ce point.

Madame BELLOIS demande quel est le nombre de décès depuis le début de l'année. Nous en sommes à 14 décès. Monsieur CHAUVIN précise que la dépendance globale de l'Ehpad est un peu moins importante que l'année passée. Le GIR moyen pondéré est actuellement de 700. Cela est également dû au fait que parmi les dernières entrées, nous avons eu des personnes plus jeune, donc plus valides.

### 6) Réactualisation de la plaquette de l'Ehpad

Monsieur HAIMON demande ce qui a été fait pour remplacer le nom de l'ancien Directeur, Monsieur GENOUD. Nous avons dû recourir à un système de petites étiquettes autocollantes car un grand nombre de plaquette avait déjà été imprimées. Il faut également changer le nom du Président du Conseil de la vie Sociale et l'année prochaine du maire.

### 7) Questions diverses

Madame GUILLEMET demande pourquoi certaines personnes sont raccompagnées dans leurs chambres lorsqu'elles ne se sentent pas bien à table alors que lorsque le cas s'est présenté pour elle, on lui a demandé d'attendre la fin du service. Madame ELOY intervient pour lui dire qu'elle peut demander à avoir un plateau en chambre lorsqu'elle ne se sent pas bien. Monsieur CHAUVIN va en parler aux infirmières.

Madame GUILLEMET intervient également pour demander pourquoi un agent des cuisines vient le soir parler en salle-à-manger. Madame ELOY précise qu'elle le fait sûrement parce qu'elle a terminé son service.

Madame BELLOIS prend la parole pour relater un problème concernant le linge de sa belle-mère, notamment un vêtement qui est revenu de la lingerie complètement rétréci. Madame ELOY précise que l'Ehpad a souscrit une assurance pour ce type de problème. La famille doit racheter un vêtement à l'identique et fournir la facture afin que l'assurance rembourse.

Madame PORNIN demande pourquoi la distribution des médicaments, le soir en salle-à-manger, n'est pas faite de la même façon. Certaines infirmières les distribuent et les font prendre aux résidents, d'autres se contentent de les déposer sur les tables. Monsieur CHAUVIN va en parler.

Monsieur HAIMON signale qu'il ne connaît pas la lingerie de l'Ehpad ainsi que son fonctionnement interne.

Suite à cette remarque, Monsieur CHAUVIN propose l'organisation d'une visite, un repas sera ensuite pris en commun.

Une date est fixée pour le 20 novembre à 11 h 00.

L'ordre du jour étant épuisé et les membres n'ayant pas d'autres questions à poser, la séance est levée à 18 H 00.

Le Président  
Christian HAIMON

